

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 03485

Numéro SIREN : 490 359 023

Nom ou dénomination : SIDI IFINI

Ce dépôt a été enregistré le 13/02/2018 sous le numéro de dépôt 4991

13 FEV. 2018

DEPOT N°

N° 2065-SD
2017

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01012016 et clos le 31122016 Régime simplifié d'imposition ☒ X
Régime réel normal

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case

Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 quinquies C), cocher la case

Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société: SIDI IFINI
3B RUE LOUISE MICHEL
92300 LEVALLOIS-PERRET
SIRET 4 9 0 3 5 9 0 2 3 0 0 0 2 8 Mél :
Adresse du principal établissement: Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées ALIMENTATION Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33 1/3% Bénéfice imposable à 15% 31 729 Déficit

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%
PV à long terme imposables à 19% Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 0% PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zone franche urbaine Pôle de compétitivité
Entreprise nouvelle, art. 44 septies Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies Autres dispositifs Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Société d'investissement immobilier cotée Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: Nom et adresse du conseil:
saint ex tpe
128 RUE DE TOCQUEVILLE
75017 PARIS Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné: Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA Date: 30042017 Lieu: LEVALLOIS-PERRET
Qualité et nom du signataire:
Signature:
Tél:

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2016 ou exercice

Désignation de l'entreprise SIDI IFINI
Adresse 3B RUE LOUISE MICHEL 92300 LEVALLOIS-PERRET

du _____
au _____

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①									
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE				
1	BOUNAJ SLIMAN EMPLOYE				3 RUE LOUISE MICHEL 92300 LEVALLOIS PERRET				
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8	
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)		
1	6 653				6 653			6 653	
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**	6 653				6 653			6 653	

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)

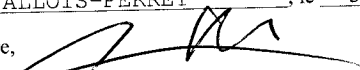
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement

Total

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice . 2016 . . (total col. 9 + total col. 10) ⑩	6 653	- de l'exercice . 2016 . . ⑩	27 246
- de l'exercice précédent ⑩	9 918	- de l'exercice précédent ⑩	5 026

Nom et qualité du signataire BOUNAAJ Ali
gerant

À LEVALLOIS-PERRET, le 30042017
Signature, 

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2017	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01/ 01 au 31 / 12 ou au titre de l'année N			
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé :		Néant	
SIDI IFINI 490359023 Désignation et n° siren de la société tête de groupe			
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes		PME au sens communautaire	
I - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
CIC	379		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM		6 314	
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2017

Désignation de l'entreprise SIDI IFINI										Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise 3B RUE LOUISE MICHEL 92300 LEVALLOIS-PERRET													
SIREN		490359023											
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12							
Exercice N clos le 31/12/2016													
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010	4 000		012			4 000			
		Autres *		014			016						
	Immobilisations corporelles *		028	116 088		030	49 373				66 716		
	Immobilisations financières * (1)		040	1 743		042					1 743		
	Total I (5)				044	121 831		048	49 373		72 459		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050			052						
		Marchandises *		060	9 458		062			9 458			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064			066							
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068			070						
		Autres * (3)		072	1 336		074					1 336	
	Valeurs mobilières de placement		080			082							
	Disponibilités		084			086							
	Charges constatées d'avance *		092			094							
	Total II				096	10 794		098			10 794		
	Total général (I+II)				110	132 626		112	49 373		83 253		
PASSIF								Exercice N 1		NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120							8 000			
	Écarts de réévaluation		124										
	Réserve légale		126							5 826			
	Réserves réglementées *		130										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131			)	132						
	Report à nouveau		134										
	Résultat de l'exercice		136							26 962			
	Provisions réglementées		140										
	Total I				142					40 788			
Provisions pour risques et charges				Total II		154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156							27 646			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164										
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166										
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	999		)	172			34 819			
	Produits constatés d'avance		174							(20 000)			
Total III				176					42 465				
Total général (I + II + III)				180					83 253				
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			(4)	Dont dettes à plus d'un an		195				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182				
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199				Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184				
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT													

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SIDI IFINI		Néant ☐				
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018	Exercice N clos le 31/12/2016			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	120 654			
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215				
		Services *		217				
		Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *				224			
	Subventions d'exploitations reçues				226			
	Autres produits				230			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	120 654			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	70 359		
	Variation de stocks (marchandises) *				236	404		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240			
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)			242	25 006		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	203		
	Rémunérations du personnel *				244	404		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				250	5 405		
	Dotations aux amortissements *				252	(11)		
	Dotations aux provisions				254	6 647		
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			259	260		
	Total des charges d'exploitation (II)				264	108 219		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	12 435			
Produits financiers (III)		280	20 000	Charges financières (V)		294	327	
Produits exceptionnels (IV)					290			
Charges exceptionnelles (VI)		{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			347	348	300	387
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	4 759		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	26 962			
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	26 962	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	5 146		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	{ Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	379	342	379	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)	990				
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		350		
	Créance due au report en arrière du déficit				346			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	31 729	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	31 729	372	

• Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SIDI IFINI

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	4 000		402		404		406	4 000		
	Autres	410			412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420			422		424		426			
	Constructions	430	80 000		432		434		436	80 000		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 000		442		444		446	1 000		
	Installations générales agencements divers	450	29 017		452		454		456	29 017		
	Matériel de transport	460			462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	6 071		472		474		476	6 071		
Immobilisations financières		480	1 743		482		484		486	1 743		
TOTAL		490	121 831		492		494		496	121 831		

II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles			500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510			512		514		516		
	Constructions	520		39 258	522		5 326	524		44 584	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		1 000	532			534		1 000	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540			542			544			
	Matériel de transport	550			552			554			
	Autres immobilisations corporelles	560		2 468	562		1 321	564		3 789	
TOTAL			570		42 726	572		6 647	574		49 373

III

PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR)
(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5				
	6	7	8	9	10				
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme			
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
		Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)							591		
TOTAL						596	585	597	599

SAGE Experts-comptables janvier 2017

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : SIDI IFINI										Néant ☐ *				
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES														
A NATURE DES PROVISIONS				Montant au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions reprises de l'exercice			Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires		600		602		604			606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601		603		605			607				
	Autres provisions réglementées *		610		612		614			616				
Provisions pour risques et charges			620		622		624			626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations		630		600		634			636				
	Sur stocks et en cours		640		630		644			646				
	Sur clients et comptes rattachés		650		642		654			656				
	Autres provisions pour dépréciation		660		652		664			666				
TOTAL			680		682		684			686				
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
	Dotations			Reprises										
Immob. incorporelles	700		705											
Terrains	710		715											
Constructions	720		725											
Inst. techniques mat. et outillage	730		735											
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745											
Matériel de transport	750		755											
Autres immobilisations corporelles	760		765											
TOTAL	770		775											
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD						780								
II DÉFICITS REPORTABLES						III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C								
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI				995					
Déficits imputés				983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)				996					
Déficits reportables				984	IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA									
Déficits de l'exercice				860	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice				129					
Total des déficits restant à reporter				870	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)				800					
VI DIVERS														
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381						
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *								380						
N° du centre de gestion agréé								388						
Montant de la TVA collectée								374	12 213					
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	8 031					
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399						
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398						
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397						

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

SAGE Experts-comptables janvier 2017

⑤

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2033-E-SD 2017

Désignation de l'entreprise: SIDI IFINI															Néant ☐ *															
Exercice ouvert le : 01012016 et clos le : 31122016															Durée en nombre de mois 1 2															
I - Production de l'entreprise																														
Ventes de marchandises															108	120 654														
Production vendue - Biens															109															
Production vendue - Services															141															
Production stockée															111															
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															143															
Subventions d'exploitation reçues															113															
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun															115															
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															116															
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés															118															
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante															119															
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															153															
TOTAL 1															144	120 654														
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers																														
Achats de marchandises (droits de douane compris)															121	70 359														
Variation de stocks (marchandises)															122	404														
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)															123															
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)															145															
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances															125	25 006														
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															146															
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															128															
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun															148															
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante															150															
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.															133															
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															135															
TOTAL 2															152	95 769														
III - Valeur ajoutée produite																														
Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 – TOTAL 2															137	24 885														
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises																														
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)															117															
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																														
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.																														
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE										020																				
Chiffre d'affaires de référence CVAE															022															
Période de référence										024			/			/					160			/		/				
Date de cessation										186			/			/					186			/		/				
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs																														
Effectifs moyens du personnel * :															376	1														
dont apprentis															657															
dont handicapés															651															
Effectifs affectés à l'activité artisanale															861															

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisées déclarée ligne 128.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOTSD.

SAGE Experts-comptables janvier 2017

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122016

SIREN

4 9 0 3 5 9 0 2 3

Dénomination de l'entreprise

SIDI IFINI

Adresse (voie)

3B RUE LOUISE MICHEL

Code postal

92300

Ville

LEVALLOIS-PERRET

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	80

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance: Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance: Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

SIDI IFINI
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000,00 Euros
Siège social : 3B RUE LOUISE MICHEL
92300 LEVALLOIS-PERRET
R.C.S : 2006B03485

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2017
AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2016** faisant ressortir **un bénéfice** de **26 962**Euros.
A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **5 026** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **31 988** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **31 988** Euros, de la façon suivante :

Au report à nouveau pour un montant de Euros

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2016** faisant ressortir **un bénéfice de 26 962**Euros.
A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **5 026** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **31 988** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **31 988** Euros, de la façon suivante :

- | | |
|-------------------------|---------------------|
| Dividendes à distribuer | 20 000 Euros |
| • Au report à nouveau | 11 988 Euros |

Pour copie certifiée conforme
La gérance



SIDI IFINI

S.A.R.L. au capital de 8 000,00 Euros
Siège social : 3B RUE LOUISE MICHEL

92300 LEVALLOIS-PERRET
R.C.S : 2006B03485

Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2016

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/12/2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **140 654** Euros contre **159 312** Euros au titre de l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de ventes de marchandises

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **108 219** Euros pour l'exercice, contre **150 570.** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **25 006** Euros au 31/12/2016 contre **29 844** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **404** Euros au 31/12/2016 contre **544** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **6 314** Euros au 31/12/2016 contre **5 460** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **2 261** Euros au 31/12/2016 et **-2 326** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **6 647** Euros au 31/12/2016 contre **6 376** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à - **327**Euros, contre – **2 129**Euros pour l'exercice précédent.
Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à - **387** Euros au 31/12/2016, contre – **691** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **26 962** Euros contre un bénéfice de **5 026** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé :

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **121 831**, Euros, les amortissements et provisions correspondants de **49 373**,Euros, soit un montant net de **72 459**, Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **79 106** Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à **9 458,00** Euros, contre **9 862,00** Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **1 336**, Euros, contre **1 187** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **40 788**, Euros, contre **13 826** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **62 465**, Euros contre **76 329** Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **140 654**,, Euros au 31/12/2016, contre **159 314** Euros pour l'exercice précédent.

La marge brute sur marchandises s'élève à **49 891** Euros, soit **-35,47%** % pour l'exercice clos le 31/12/2016, contre **53 771.24** Euros, soit **33,75** % l'année précédente.

Le résultat d'exploitation s'établit à **12 435** Euros, contre **8 743,58** Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/12/2016** fait ressortir **un bénéfice de 26 962**, Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **5 026**,Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **31 988**,Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- | | |
|-------------------------|---------------------|
| Dividendes à distribuer | 10 000 Euros |
| • Au report à nouveau | 21 988 Euros |

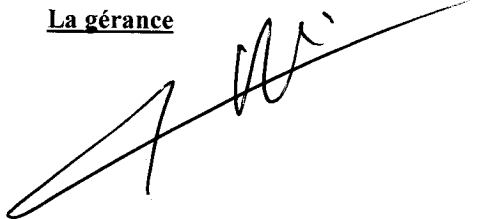
DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquès du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à LEVALLOIS-PERRET
Le 29/05/2017

La gérance



SIDI IFINI

S.A.R.L. au capital de 8 000,00 Euros
Siège social : 3B RUE LOUISE MICHEL

92300 LEVALLOIS-PERRET
R.C.S : 2006B03485

**Monsieur le Greffier
du Tribunal de Commerce de NANTERRE**

92020 LEVALLOIS-PERRET

Le 30/09/2017

Objet : Dépôt des comptes annuels
de l'exercice clos le 31/12/2016

Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de dépôt au Greffe, les documents suivants en double exemplaire, savoir :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31/12/2016,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à l'Assemblée et la résolution votée,

Le coût de ce dépôt est joint à la présente par chèque bancaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

La gérance

